Q

quă : nominatif singulier féminin ou nominatif-accusatif pluriel de *quis* indéfini. Emprunté au thème du relatif **quo-*, a remplacé *quis* et *quia*.

quā : ablatif féminin du pronom relatif. Spécialisé comme adverbe de lieu au sens de « par où » (relatif ou interrogatif indéfini), sc. *quā* [*uiā*, *parte*]. A aussi le sens de « par quelque moyen, de quelque manière » (indéfini ; d'où *quā... quā*, e. g. Plt., Mi. 1113, « aussi bien... que »). Ancien (Lex XII Tabul. 7, 7), usuel. Figure dans *quāpropter*, *quātenus*.

quadr- : v. *quattuor*.

quadrīgae : v. *quattuor* et **ieug-/iug-*.

quadrīmus : v. *quattuor* et *hiems*.

quaerō (*quairō*, épitaphe d'un Scipion, CIL I² 11), **-is, quaesīuī** (*-iī*), **quaesītum** et **quaestum, -ere**. *Quaerō* représente un ancien **quaisō* ; cf. *quaesō*, désidératif (issu de **quais-sō*), avec lequel les auteurs archaïques le confondent parfois ; cf. Plt., Ba. 178 ; Enn., A. 145 ; Trag. 129, *liberorum sibi quaesendum gratia*. Le parfait *quaesīuī* fait difficulté ; on attendrait **quaessī* > **quaesī*, comme on a de *ūrō*, *ussī* (le parfait *quaesī* qu'on a dans une inscription en vers, CIL V 6842, est trop tardif et trop isolé pour qu'on puisse en faire état ; et ce doit être une contraction de *quaesīuī*, comme *audi*, qu'on lit CIL III 31 [environ 71 après J.-C.], ou une formation analogique d'après le type *haereō*, *haesī*). A ce **quae(s)ī* correspond *quaestum*, comme à *ussī*, *ustum*. *Quaesīuī* est le parfait du désidératif ; cf. *capessīuī*, *lacessīuī*, de *capessō*, *lacessō* ; une formation analogue est dans un verbe de sens voisin *petō* : *petīuī*. A *quaesīuī* correspond *quaesītum*, qui est d'un emploi général dans les composés de *quaerō* : *acquīsītum*, *anquīsītum*, *conquīsītum*, *exquīsītum*, *inquīsītum*, *perquīsītum*, *requīsītum*. Sur *quaesītum* et *quaestum* se sont formés des doublets parallèles, dont certains se sont différenciés par le sens ; cf. *quaestor* et *quaesītor*.

Quaerō signifie, comme gr. ζητέω, « chercher, rechercher », « faire une recherche ou une enquête, s'informer (*q. ab aliquō*) », puis « chercher à » (*q. ut* ou l'infinitif), « demander », « chercher à se procurer », et quelquefois même « gagner, obtenir » (cf. les composés qui expriment l'aspect « déterminé » *acquīrere*, *conquīrere*). Cette dérivation de sens se retrouve dans *quaestus*, *-ūs* m., spécialisé dans le sens de « façon de rechercher l'argent », d'où « métier » (*quaestus meretrīcius*, *quaestum facere*) et « gain » (souvent joint à *lucrum*, e. g. Cic., Tu. 5, 3, 9 ; Verr. 2, 3, 44, 106 ; opposé à *sumptus*) ; de là : *quaestuārius* « mercenaire, qui se vend » (Tert.), *quaestuōsus* « avantageux, profitable ; qui recherche ou qui fait des profits ». — *Quaerere*, attesté de tout temps, est panroman (M. L. 6923), mais a été remplacé partiellement par *circārе*, fr. *chercher* ; v. B. W. s. u. Cf. aussi **quaerimōnia*, M. L. 6924 ; **quaesticāre*, 6925.

Quaestiō « recherche » a pris dans la langue juridique le sens de « enquête, interrogatoire », « chambre d'enquête » (*q. perpetua*, etc.), et spécialement « enquête avec torture, question » (d'où, dans la langue de l'Église, *quaestiōnō* « mettre à la question », *quaestiōnārius* « tortionnaire ») ; dans la langue philosophique, le sens de « question, question de savoir si, discussion » (= gr. ζήτησις, ζήτημα), cf. Cic., N. D. 1, 1, 1 ; Top. 15, 60 ; 21, 79 ; Inu. 1, 13, 18. De là en celtique : irl. *ceist*, britt. *ceist-*.

Dérivés : *quaestiuncula* et, tardif, *quaestiōnāliter*.

Le nom d'agent *quaestor*, usité surtout au pluriel, s'est appliqué d'abord à des magistrats chargés des enquêtes criminelles, *quaestōrēs parricīdiī* (cf. Dig. 1, 2, 2, § 23 ; Fest. 310, 25). Puis ils furent ensuite attachés à la gérance des comptes du trésor et se spécialisèrent dans ces fonctions financières (comme le ζητητής grec) ; cf., pour le changement de sens, *praetor*. De là : *quaestūra*, *quaestōrius*, *quaestōrīcius* ; **quaestōrissa* f. « femme du préfet de la ville » (bas latin). Sont empruntés au latin : osq. kvaisstur, kvaízstur, ombr. kvestur. Sur kvestur l'ombrien a bâti un dérivé kvestretie « quaestūrā », avec le même suffixe *-itiē-* que dans uhtretie « auctūrā » de uhtur « auctor ».

Quaesītor a désigné le « juge d'instruction » ; et, dans la langue philosophique de basse époque, il a traduit le gr. σκεπτικός.

A côté de *quaestus*, *quaestiō*, on trouve aussi, à l'époque impériale, *quaesītus*, *quaesītiō*.

De *quaerō* existent un désidératif *quaesō* (graphie *quaesso*, CIL X 2311) : « chercher à obtenir », encore usité dans l'ancienne formule de Caton, Agr. 141, 2 : *Mars pater te precor quaesoque uti sies uolens propitius*, et qui est demeuré comme formule de politesse, *quaesō*, employée en incise avec le sens de « s'il te plaît, je te prie » ; et un itératif *quaeritō* « chercher sans cesse » (pour la forme, cf. *agō/agitō*), usité surtout dans la langue des comiques, d'où *requīritō* (Plt., Mo. 1003).

Composés : *acquīrō* et **acquaerō* : rechercher ou se procurer en outre, acquérir ; *acquīsītiō* (tardif) ; **acquīsitō*, *-ās*, M. L. 111 a ; *anquīrō* (sans doute **am-quīrō*, glosé par *circumquīrere* par P. F. 20, 16), doublet de *inquīrere* ; assez employé par Cicéron, mais rare à l'époque impériale (dernier exemple dans Justin) ; *conquīrō* (*conquaerō*) : rechercher, recruter ; réquisitionner (cf. *conquīsītor* : *-es dicuntur militum scriptores*, GLK V 658, 36) ; et aussi « rechercher ensemble, discuter » = συζητεῖν ; cf. συζήτησις, Cic., Fam. 16, 21, 4, M. L. 2154 ; *disquīrō* : chercher de tous côtés, M. L. 2683 ; *exquīrō* : rechercher avec soin ; enquêter ; d'où *exquīsītus* « recherché, raffiné, élégant » ; *inquīrō* : faire une enquête, M. L. 4451 ; *inquīsītiō* ; *inquīsītor* ; *inquīsītus* : non recherché (Plt. = ἀζήτητος) ; *perquīrō* : rechercher tout à travers, de tous côtés, M. L. 6424 a ; *requīrō* : rechercher, M. L. 7235, 9706 (les formes romanes remontent à *requaerere*).

Pas d'étymologie connue, comme pour la plupart des mots à diphtongue *ae* (v. *haereō*).

quālis, -e : adjectif et pronom relatif et interrogatif « quel, de quelle sorte ou de quelle nature ». S'emploie en corrélation avec *tālis* « tel », ou absolument avec le sens de « de la nature que » dans des phrases relatives, ou de « de quelle nature » dans des phrases exclamatives ou interrogatives. Correspond pour le sens au gr. ποῖος ; de là *quālitās*, terme créé par Cicéron pour traduire ποιότης, cf. Acad. 1, 6, 24, *qualitates igitur appellauī quas* ποιότητας *Graeci uocant : quod ipsum apud Graecos non est uulgi uerbum, sed philosophorum*, et, plus tard, *quālitātiuus* = ποιώδης (Cassiod.). Adverbe : *quāliter* (époque impériale). — Ancien (Enn.), usuel. Tend à se confondre à basse époque avec *quī*, *quis* ; e. g. Vitae patr. 3, 178, *quale uas est ex utrisque mundius?* Conservé dans les langues romanes, auquel il a fourni un pronom relatif et interrogatif. M. L. 6927 ; B. W. s. u. De *quālitās* : irl. *cailidecht*.

De là : *quāliscumque* « quel qu'il soit ; quelconque » ; *quālis quālis* : de quelque nature que (Dig.), et *quāliter quāliter* ; *quālislibet* (bas latin) ; *quālisnam* (Apul.).

Pour la formation, cf. gr. πηλίκος (dor. πᾱλίκος) « de quel âge, combien grand », lit. *kōl*, *kōliai* « combien longtemps ». Suffixe *-li-*, mais après autre radical dans v. sl. *kolikŭ* « quantus ». Les formations comportant *-ā-* tiennent une grande place en latin ; cf. *-ārius*, etc.

V. *tālis* et *quis*.

quālum (*quālus*, *quall-* m.), **-ī** n. : panier d'osier tressé ; sorte de filtre en osier, etc. Ancien (Caton), technique. Joint à *cōlum* par Vg., G. 2, 241 : *tu spisso uimine qualos | colaque prelorum fumosis deripe tectis*. A *quālum* correspond le diminutif *quasillus*, *quasillum* « petit panier ; corbeille à laine », demeuré en campanien. M. L. 6938.

Dérivés : *quasillārius*, κοφινοποιός (Gloss.) ; *quasillāria* : esclave filandière.

L's simple de *quasillum* ne s'explique que si l'on suppose, avec W. Schulze, *Lat. Eigenn.* 462, que *quālum* repose sur **quas-slom* et *quasillum* sur **quassillum* (cf. *mamma*, *mamilla*). On rapproche v. sl. *košĭ* « κόφινος ». Mot technique auquel il serait risqué de chercher une origine indo-européenne, et sans doute emprunté comme *asinus*, *casa*, *rosa*, etc. (v. Stolz-Leumann, *Lat. Gramm.*⁵, § 128 c, p. 141).

quam (forme renforcée *quamde*, *quande* chez les *antīquī*, Liv. Andr., et Enn., A. 97, 136 ; Lucr. 1, 641 et P. F. 313, 14 ; cf. ombr. pane dans *postertiu pane*, I b 40 « post tertium quam ») : particule tirée du thème du relatif-interrogatif, signifiant « que, combien ». Peut avoir une valeur exclamative ou interrogative que n'a jamais *quom*. Corrélatif de tam, marquant l'égalité (cf. *tamquam*), *quam* s'est ensuite employé après le comparatif de supériorité : *maior quam*, *prior quam* (d'où *priusquam* et *postquam*, *antequam* ; mais *simul ac*, *atque*), emploi dans lequel il a éliminé l'ablatif et a remplacé *ac* ou *atque* après les mots marquant l'égalité, la ressemblance ou la différence : *īdem*, *similis*, *alius*, etc. Se place près d'un verbe, d'un adverbe ou d'un adjectif pour le renforcer ; cf. *nimis quam*, *ualdē quam*, *mīrē quam*, *sānē quam*, *quamplūrēs*, *-plūrimī*, *quamprīmum*, *quam maximē*. Pour la forme, cf. aussi *nam*. Usité de tout temps. M. L. 6928.

L'osque a *mais... pan...* « magis... quam » et *pruter pan* « priusquam » ; ce *pan* repose sur **pande*, comme on le voit par ombr. *pane* « quam » ; pour la forme, cf. v. lat. *quande* et ombr. pune, *pone* de **quonde*. Le correspondant de lat. *quam* est dans ombr. *pre-pa* « priusquam » ; cf. pél. *pam*. Hors de l'italique, on ne peut rapprocher que arm. *kʻan*, qui répond pour le sens à lat. *quam*.

V. *quis*.

quamdiū (*-diūs*, Inscr. ; v. Thes. V 1561, 72 sqq.) : [depuis] combien de temps ; et secondairement « aussi longtemps que, jusqu'à ce que ». A pour corrélatif *tamdiū*. Ancien, classique. Conservé en provençal. M. L. 6929.

Dérivé : *quamdiūcumque* (Aug.).

quamlibet (*-lu-*) : autant qu'il plaît ; à loisir. V. *libet*.

quamquam (*quan-*), forme redoublée, à valeur indéfinie, de *quam* (cf. *quisquis*) : « de toute manière, pourtant » ; et « quoique, combien que » (généralement suivi de l'indicatif, comme *quisquis* ; quelques exemples de subjonctif dus sans doute à l'influence de *quamuīs*). A pour correspondant *tamen*, comme *tam* est le corrélatif de *quam*. Ancien, usuel, classique (mais non dans César) ; le redoublement expressif indique une origine « populaire » ; v. Axelson, *Unpoet. Wörter*, p. 124 n. Non roman.

quamuīs : adverbe et conjonction marquant la concession : « autant que tu veux ; quelque... que ». Dès l'époque classique, apparaît avec une simple valeur concessive, « quoique, bien que », etc. ; cf. Cic., Verr. 2, 5, 168, *quamuis ciuis Romanus esset, in crucem tolleretur*. Au contraire de *quamquam*, est généralement accompagné d'un subjonctif. L'époque archaïque connaît encore *quamuīs* avec valeur adverbiale, e. g. Plt., Mer. 687, *quamuis insipiens poterat persentiscere* ; de même, *quamuīs* peut être joint à *licet* ; et même on trouve, au lieu de *uīs*, d'autres formes de la conjugaison de *uolō* : *quam uolēs*, *quam uelīs*, *quam uoltis*, etc. Le subjonctif ne « dépend » pas de *quamuīs* ; il est amené par le sens de la phrase.

Ancien, usuel, classique. Conservé en vieil italien. M. L. 6931.

quandō (fal. *cuando*), conjonction appartenant au thème de l'interrogatif indéfini *quis* : 1° « quand », relatif et interrogatif. Attesté dès les plus anciens textes avec le sens de *quom* « lorsque » ; e. g. Liv. Andr., Od. 12, *quando dies aduenit quem profata Morta est*. La langue classique emploie *quandō* avec la valeur interrogative : *non intellegitur quando obrepat senectus*, Cic., Cat. M. 11, 38, ou causale : *quando igitur uirtus est adfectio animi constans*, Cic., Tu. 4, 34, le distinguant ainsi partiellement de *quom* ; mais la langue familière ne fait pas cette distinction et tend de plus en plus à le substituer

BDD-B178-Q © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:46 UTC)

à *quom*. Aussi est-il demeuré dans toutes les langues romanes, avec le sens de « quand », M. L. 6932, B. W. s. u. ; 2° adverbe indéfini au sens de « quelquefois, parfois », qui se place après *sī*, *nĕ*, *num*, comme *quis*. La forme non enclitique est *aliquandō*. La différence de sens entre *quandō* conjonction et *quandō* adverbe s'accompagnait, si l'on en croit Festus, d'une différence d'accent : *quando cum graui uoce pronuntiatur, significat idem quod quoniam et est coniunctio; quando acuto accentu, tunc est temporis aduerbium*, P. F. 311, 6. C'est dire que, comme *quis*, *quandō* était atone quand il était indéfini.

Quandō peut-être renforcé de particules généralisantes : *quandōne* ; *quandōque* « une fois que, le jour où » ; *quandōcumque* ; *quandōlibet* (Lact.) ; *quandŏquidem* (avec abrégement de l'*o*, comme dans *sīquidem* ; sur la quantité, v. Baker, Class. Rev. 17, 313 sqq.). *Quandōque* (sous la forme *quandoc*? ; v. F. 310, 21 et P. F. 311) est en corrélation avec *dōnec* (*dōnique*) dans la loi des XII Tables, VI 9, ... *quandoque sarpta, donec dempta erunt*... Le second élément de *quandō* est sans doute identique au premier élément de *dōnec* : *quandō* est issu de **quam-dō*. La forme *quandŏ*, avec *ŏ*, résulte d'un abrègement secondaire de *ō* final.

Quandō est en latin une forme nouvelle, qui n'a pas de corrélatif dans le groupe de *tum*, *tam*, etc., et qui ne se retrouve pas en osco-ombrien ; c'est pun-um, qui, en osque, répond pour le sens à lat. *quandōque* (v. sous *quom*). La formation ne se retrouve nulle part. Le type lit. *kadà* (lit. or. *kadù* ; et cf. *kadán-gi* « pour que ») n'a pas de nasale intérieure et suppose *-*ān* final ; il est difficile d'en séparer skr. *kadā́*, gâth. *kaδā* « quand ». Ces formes ne fournissent donc rien pour expliquer *quandō*, où l'on est amené à chercher lat. *quam* et *dō* (v. *dōnec*).

quantus, -a, -um : « combien grand » ; neutre *quantum* adv. « combien ». A pour corrélatif *tantus* ; *tantus... quantus* « aussi grand... que » et *tantum... quantum* « autant... que ». Correspond pour le sens à gr. πόσος ; de là *quantitās*, formé sur ποσότης (d'après le modèle de *quālitās* de Cicéron), sans doute à l'époque impériale, et même *quantitūdō* (d'après *multitūdō*) dans Cael. Aur. — Usité de tout temps ; panroman. M. L. 6933 ; B. W. *quant*.

Dérivés : 1° diminutifs : *quantulus*, *quantillus* ; 2° indéfinis : *quantuscumque*, *quantusuīs*, *quantuslibet*, *quantuluscumque*, *quantuluslibet*, etc. Cf. aussi *quantīsper*, archaïque, « combien de temps », *quantopere* ; *quantōcius* (= θᾶττον, IVe siècle).

Dérivé de *quam* ; cf. ombr. *panta* « quanta ». L'arménien a, de même, *k'ani* « quantus » de *k'an*.

quāpropter : v. *propter*.

quāquā : adverbe indéfini, ablatif féminin de *quisquis*, au sens de « de n'importe quel côté, partout où » ; cf. *quōquō*. Rare, archaïque.

quārē : conjonction, interrogative et relative ; formé de la soudure de *quā rē*, proprement « par quelle chose ». Signifie « pourquoi? » et « c'est pourquoi » ; « car », sens dans lequel il a supplanté *nam* dans les langues romanes. Ancien, usuel, classique. Fr., prov. et catal. *car*. M. L. 6934. Irl. *cair*?

quārtus : v. *quattuor*.

***quarquara** : caille. Figure seulement dans les gloses ; cf. CGLIV 576, 35. Sans doute mot étranger. Formation expressive à redoublement, demeurée partiellement dans les langues romanes à côté de *coacula* (v. ce mot). M. L. 6935 ; B. W. *caille*.

quāsī (graphie *quasei*, CIL I 200, 27 ; la scansion *quāsī* est dans Lucr. 2, 291, *et deuicta quasi cogatur ferre patique*, mais la longue se trouve à la coupe penthémimère et, par conséquent, est peu probante) : conjonction de comparaison : « comme si » et « comme », puis « à peu près, environ » (comme *tamquam*) ; cf. gr. ὡσεί. Souvent joint à *perinde*, *proinde*, *item*, *itidem*, *sīc*, etc., suivi pléonastiquement de *sī* : *quasi sī* (déjà dans Plt., Cas. 36 ; cf. *nisi sī*). Ancien, usuel. M. L. 6937 (formes savantes) et 6930, *quam si*.

On l'explique généralement par *quam-sī* ; l'amuissement de l'*m* non compensé par l'allongement de l'*a* serait dû au caractère accessoire du mot. On trouve dans Plaute *quasi* employé dans des cas où la langue classique emploierait *quam si*, e. g. Mi. 482, *neque erili negotio | plus curat quāsī non seruitutem seruiat* ; cf. Lindsay, *Synt. of Pl.*, p. 107.

quassō : v. *quatiō*.

***quāssum, quārsum** (Gloss.) : *quōmodō*. Sans doute de **quā-uorsom*.

quātenus (*quātinus* ; la forme *quatenoc* que Festus, 312, 28, attribue aux *antiqui* doit sans doute se lire *quatenos*), conjonction relative et interrogative : « jusqu'au point où » et « jusqu'à quel point » (= *quousque*, sens propre et sens figuré) ; puis « dans la mesure où » et, avec valeur causale, « puisque » (sens qui ne se rencontre pas dans la langue classique). Enfin, on trouve également à basse époque *quātenus* employé avec la valeur de *quōmodō* et de *ut*. Ancien, classique, mais d'emploi assez restreint. Non roman. A *quātenus* correspond *eātenus*, de la langue des jurisconsultes.

V. *tenus*.

quatiō, -is (parfait inusité ; Cicéron emploie à la place *quatefēci*, Ep. ad Brut. 1, 10, 4 ; les composés ont un parfait *-cussī*, *concussī*, *percussī*), **quassum, quatere** : secouer (surtout poétique ; la prose classique emploie un composé). Ancien (Enn.), classique, mais presque uniquement poétique à l'époque impériale ; la prose préfère le composé d'aspect déterminé *concutiō*, ou l'intensif *quassō*, ou le composé *quatefaciō*, comme *tremefaciō*. Le participe *quassus* a pris le sens fort de « brisé (à force de secousses), mis en pièces, cassé » : *aula quassa*, *quassa uox*, etc. De *quassus* dérive l'itératif-intensif *quassō*, *-āre* « agiter fortement ou sans cesse », sens transitif et absolu : *quassāre caput* « branler la tête », mais *quassantī capite* « la tête branlante ». Comme *quassus*, *quassāre* a aussi le sens de « briser » ; *harundo quassata*, Vulg. Matt. 12, 20 ; de là fr. « casser » ; cf. M. L. 6939 et 6942 ; B. W. s. u. D'autres formes romanes supposent aussi des dérivés **quassiāre*, **quassicāre*, **quatitāre*, M. L. 6940, 6941, 6944 a.

Le substantif de *quatiō*, *quassus* est à peine attesté (Pac. ap. Cic., Tu. 1, 21, 50) : on dit plutôt *quassātiō*, qui est, du reste, assez rare. De *quassō* dérivent encore *quassābilis*, *quassābundus*, *quassātūra*, *quassātipennae* (Varr. = πτεροδόνητος, Aristoph.), tous rares.

Composés en *-cutiō* : *concutiō* : secouer violemment (sens physique et moral) ; d'où « terroriser » dans la langue des jurisconsultes, e. g. Paul., Sent. 5, 25, 12 : *qui insignibus altioris ordinis utuntur militiamque confingunt quo quem terreant uel concutiant*. De là *concussiō* « exactiō per uim facta », qui semble surtout s'être dit des exactions commises par les soldats ; *concussor* ; *concussūra* (Tert.), cf. l'emploi tardif de διασείω en grec (N. T., Luc. 3, 14) ; *dēcutiō* : faire tomber en secouant ; *discutiō* = διασείω « écarter ou détacher en secouant, lézarder, dissiper » ; et au sens figuré : 1° « écarter, rendre vain » ; 2° « fouiller, débrouiller » ; et finalement, dans la langue de l'Église, traduit le gr. ἐξετάζω « examiner, inspecter ». Même évolution dans *discussiō*, *discussor*. *Discussiō* est dans Macrobe, Somn. Scip. 1, 16, 8, avec le sens de *disputātiō* ; dans la chancellerie du Bas-Empire, le mot désigne la révision des revenus publics dans une province ; *discussor*, le magistrat chargé de cette révision. *Discussus*, au contraire, signifie dans Pline « agitation, fait de secouer ». *Discutere* est conservé dans le v. fr. *descourre*, M. L. 2665 ; *excutiō* (prononcé *esc-*) : faire tomber ou chasser en secouant. Employé aussi au sens figuré « examiner » (= *exquīrere*), M. L. 2998 ; et 2995, *excussa* ; 2996, *excussiō* ; 2997, **excussōrium* ; 3000, **excutulāre* ; *incutiō* : enfoncer en secouant, secouer, brandir contre, sur. Au sens moral = *inicere* ; *incutere metum alicuī* (s'emploie surtout des sentiments violents : peur, terreur. désarroi, etc.) ; *percutiō* : traverser en frappant ; puis simplement « frapper ». A fourni son parfait et son participe à *feriō* (comme *īcō*, dans une moindre mesure) ; et a tendu par la suite à remplacer même au présent *īcō* et *feriō* ; ainsi dans la latinité impériale : *percutere foedus* (au lieu de *ferire*), Just. 42, 3, 4 ; *p. nummum argenteum*, Suét., Aug. 94, 12. S'emploie aussi, comme *feriō*, fr. « taper », dans le sens de « duper » (v. *concutiō*), cf. Cic., Att. 5, 2, 3. Dérivés : *percussiō*, *-sor*, *-sūra* (tardif) ; *percussus*, *-ūs* ; *percussibilis* ; *percussiōnālis*. — *Percutere* est demeuré dans les langues hispaniques, M. L. 6402 ; *repercutiō* : faire rebondir, réfléchir (la lumière), répercuter (un son) ; et aussi, au sens moral, « repousser » ; *repercussus*, *-siō*, *-sibilis* ; *praecutiō* : brandir en avant (Ov.) ; *recutiō* : faire rebondir ou résonner ; secouer en arrière ; *recussus*, *-ūs* ; *recussābilis* (Cael. Aur.). Demeuré en espagnol et en portugais, M. L. 7140. V. aussi B. W. *rescousse* ; *succutiō* : secouer par en dessous, M. L. 8413, B. W. *secouer* ; de là *succussiō*, *-sus*, *-sor*, *-sūra*.

De *quassō* : *conquassō*, *succussō* (Acc. ap. Non. 16, 29), M. L. 8412 a.

On rapproche souvent gr. πάσσω « je répands ». Mais le sens est tout différent. Les autres rapprochements proposés (lit. *kutėti* « ouvrir en secouant » ; germanique : v. h. a. *scutten* « secouer ») sont encore moins plausibles. Vocalisme en *-a*.

quattuor, invar. : quatre. *Quattuor* se déclinait à l'origine. L'osque a encore un neutre *petora* (cité par Festus 226, 3, sous la forme *pitora* ; on a *petiropert* « quater » dans les inscriptions osques). L'invariabilité du mot est la conséquence d'un fait phonétique latin : **quattuorĕs* > **quattuor(e)s* > **quattuorr* > *quattuor*, par suite de l'absorption de l'*e* par l'*r* et de la réduction du groupe *-rs* à *-rr* (cf. *ter(r)* de *tris*) ; de même que l'*ă* final du neutre **quattuoră* avait tendance à tomber ; ainsi sont venus à se confondre, au nominatif, le masculin (aussi employé pour le féminin) et le neutre ; dès lors, *quattuor* a été adjoint à la série des noms de nombre invariables qui, en indo-européen, commençait seulement avec « cinq ». En latin vulgaire, *quattuor* a été réduit à *quattor* (cf. *febrārius*, etc. ; Ennius fait déjà un spondée de *quattuor*, A. 93) : de là ital. *quattro*, etc. Attesté de tout temps ; panroman. M. L. 6945. Irl. *catar* « quattuor (euangelia) ».

Dérivés et composés : *quārtus* (*ā* attesté par l'apex, cf. Mon. Ancyr. 3, 22 ; v. Sommer, *Hdb.*², p. 122) : quatrième. De **kʷtwr-to-s* avec degré zéro du premier élément du thème : on attendrait **quortus*, dont le féminin est conservé comme nom propre dans le prénestin *Quorta* ; l'*a* de *quārtus* doit être analogique de *quattuor*. M. L. 6936 ; B. W. *quart* ; irl. *quart* et *cairteal* « quartellus ». Substantivés : *quārta* : quart ; *quārtum* : quadruple ; s'emploie pour désigner le rendement du blé ; adv. *quārtum*, *quārtō*. De *quārtus* : *quārtānus* : *-a* (*febris*) « fièvre quarte », c'est-à-dire, selon la façon de compter des Latins (cf. Gell. 17, 22, 2), dont les accès reviennent tous les trois jours ; *quārtānī* « soldats de la quatrième légion » ; *quārtānārius* ; *quārtārius* : 1° quart d'une mesure ; 2° muletier payé pour une part d'un quart sur les bénéfices (P. F. 313, 10) ; *quārtātō* : pour la quatrième fois (Cat. ap. Serv., in Ae. 3, 314) ; *quārticeps* (Varr., L. L. 5, 52).

quārtocērius (cf. *prīmicērius*), Cod. Just. 12, 24, 7. Les langues romanes supposent aussi **exquartāre*, **exquartiāre*, M. L. 3061, 3062 ; cf. fr. « écarter » ; v. B. W. s. u. De *quartārium*, *quaternus* proviennent v. angl. *cweartern*, *cwatern* ; britt. *chwarthawr*.

Quater, invar. : quatre fois.

Dérivés : *quaternī* (et *quadrīnī*), *-ae*, *-a* distributif : quatre par quatre (cf. *bīs/bīnī* et *trīs* (*ter*)/*trīnī*), M. L. 6944 ; de là *quaternīō*, *-ōnis* m. : le nombre quatre au jeu de dés (cf. *ūniō*) ; groupe de quatre hommes (dans la langue militaire ; cf. fr. *caserne*) ; cahier de quatre feuilles doubles dans un manuscrit, M. L. 6943 ; *quaternārius* : qui a quatre dans les deux sens ; *quaternitās* (opposé à *trīnitās*) ; *quaternātiō* (= τετρακτύς) ; *quaterducātus*, *-ūs* m. (= *tetrarcha*, Ital.).

quatriō, *-ōnis* m. : le nombre quatre au jeu de dés, dit aussi *plānum*, Isid., Or. 18, 65. Cf. le précédent.

Juxtaposé : *quattuordecim* : quatorze, M. L. 6946. Cf. aussi **quattuor pedia* « lézard », M. L. 6947.

Les autres composés et dérivés de *quattuor* ont des formes en *quadr-* au lieu de **quatr-* qu'on attendrait : *quadrus*, *quadrō* ; *quadrīnī*, doublet de *quaternī* ; *quadrāgintā*, *quadringentī*, *quadrīmus*, et les nombreux composés en *quadri-*, *quadru-* (cette dernière forme devant labiale ; cf. *quadrupēs*, *quadruplex*).

quadrāgintā inv. : quarante ; littéralement « quatre dizaines ». Le *-rā-* de *quadrā-* peut représenter **-rə-*, dont c'est le traitement normal, ou *-rā-* avec le même *ā* que dans la finale de *trī-gintā*, etc. *Quadrā-* est sans doute un ancien neutre, **kʷetr-*, cf. dor.-ion. τετρώκοντα ; sur *-gintā*, v. *decem* et *ūgintī*. Forme vulgaire *quarranta*, CIL XIII 7645, de **quadra*[*g*]*inta* > **quadranta* > *quar*(*r*)*anta*, M. L. 6912 ; *quadrāgēsimus*, *-a*,

BDD-B178-Q © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:46 UTC)

-um : quarantième. Le féminin *quadrāgēsima* a désigné dans la langue de l'Église le quarantième jour avant Pâques ; d'où la forme « carême », etc. Panroman. M. L. 6911 ; et celtique : irl. *corgus*, britt. *garawys* ; *quadrāgiēs* ; *quadrāgēnī*, *-ae*, *-a* ; *quadrāgēnārius*, *-a*, *-um* ; subst. *quadrāgēnārius* m. : quadragénaire (Arn.) ; *quadrāgessis* « 40 as ».

quadringentī, *-ae*, *-a* : quatre cents. *Quadrin-* est sans doute analogique de *quin-* dans *quīngentī*. La gutturale de *centum* s'est affaiblie en *g* dans *-gentī*, comme celle de *decem* dans *uīgintī* ; *quadringentiēs*, etc. La forme *quadrigentī*, donnée par C dans Plt., Ba. 1183, est sans autorité ; il faut lire *quadrīngentī* avec abrégement iambique ; cf. Ernout, *Comment. des Bacchis*, v. 934.

quadrus, *-a*, *-um* : carré (rare et tardif dans l'emploi adjectif). Usité surtout substantivement avec des sens techniques : *quadra* : carré ; particulièrement « table à manger » ; « plinthe d'une colonne », etc., cf. Rich, s. u. ; *quadrum* : carré, M. L. 6921, *quadrus* et *codra*, et 6920, **quadro*. Sur *quadra*, *codra*, v. Skok, Arch. f. slav. Phil. 37 (1918), 83 sqq. Dénominatif *quadrō*, *-ās* : transitif et absolu, « équarrir » ou « être au carré » (se dit dans la maçonnerie de pierres qui s'assemblent bien) ; par suite « s'adapter, cadrer » ; de là *quadrātus* ; subst. n. *quadrātum* « carré ». Panroman, sauf roumain. M. L. 6914, 6915. De *quadrō* dérivent *quadrātiō*, *-tor*, *-tūra*, *-tārius*. Les langues romanes supposent un composé **exquadrāre*, M. L. 3060, le breton *coazrell*, **quadrellum* (fr. *carreau*).

quadrāns, *-antis* m. : quart de l'as (= trois onces) ; et, l'*as* étant considéré comme unité, *quadrāns* s'est employé pour désigner le « quart » d'un tout : *iūgerum*, *lībra*, *sextārius*, *pēs*, *diēs*, etc. A fourni la forme savante « cadran ».

quadras, *-adis* = τετράς (Jér.) ; *quadrassis* « 4 as ».

quadrantālis, d'où n. *quadrantal* : vaisseau carré de la contenance d'une amphore, cf. Fest. 312, 14 ; *quadrantārius*, *-a*, *-um*.

Quadrāns est comparable à *dodrāns*, *triēns* (en face de *bēs*, *bessis*) ; la désinence est une fausse désinence de participe comme dans *adamāns*, etc.

quadrīgae, *-ārum* f. : attelage à quatre, quadrige. D'abord usité au pluriel ; le singulier apparaît à l'époque impériale. M. L. 6918.

Dérivés : *quadrīgā-rius* (ancien, a servi de cognomen), *-tus* (*q. nummus*), *-lis*.

Il est inutile d'énumérer tous les composés en *quadru-*, *quadri-* (e. g. *quadri-angulus* au lieu de *quadrangulus*, d'après *triangulus*), dont la plupart répondent à des types grecs en τετρα-, sur lesquels ils ont été partiellement formés ; les langues romanes attestent, outre les formes conservées par la littérature, **quadricornus*, **quadrifurcum*, **quadrŭvium* ; cf. M. L. 6916, 6917, 6922.

Comme le montre la comparaison de l'indo-iranien (skr. *catvárah*, av. *čaθwārō*), du grec (dor. τέτορες, etc.), du slave (*četyre*), de l'arménien (*čork'*), de l'osque (*petora*), de l'irlandais (*cethir*), le nom de nombre « quatre » était fléchi, à la différence des noms de « cinq » à « dix » (v. *quīnque*). Il y avait même, comme pour « trois », pour le féminin une forme particulière (skr. *cátasraḥ*, av. *čatanrō*) que le celtique a conservée : irl. *cetheora*, gall. *pedeir* (en face de masc. *pedwar*), mais dont le latin n'a plus trace et qui n'est conservée que dans les langues occupant des extrémités du domaine indo-européen : indo-iranien, d'une part, celtique, de l'autre.

Hors du type thématique, il n'est pas normal qu'une forme indo-européenne ait le vocalisme plein dans deux syllabes successives ; le type skr. *catvárah* et dor. τέτορες a donc chance de n'être pas ancien : devant le vocalisme plein de la syllabe prédésinentielle du nominatif on attend le degré zéro, tandis que le vocalisme plein est normal devant le vocalisme à degré zéro des autres cas, de l'accusatif, par exemple : v. sl. *četyri*, lit. *kẽturi*, lesb. πέσυρας, att. τέτταρας. Au nominatif, le vocalisme zéro du premier élément est conservé dans arm. *čork'* (*čorek-hariwr* « quatre cents », etc.), et, sous forme de voyelle réduite, dans lat. *quattuor* et hom. πίσυρες (compromis entre l'accusatif πέσυρας et une forme de nominatif *πιτΓορες, non attestée).

Le *-tt-* de *quattuor* offre un traitement phonétique particulier.

Dans l'ordinal, une série de formes a le vocalisme *e* de la première syllabe devant la syllabe suivante au degré zéro : skr. *caturtháḥ*, v. sl. *četvrŭtŭ*, lit. *ketvirtas*, v. h. a. *fiordo*, ion.-att. τέταρτος à côté de hom. τέτρατος, béot. πετρατος. Mais ce n'est pas la forme la plus ancienne : dans les dérivés, la première syllabe du mot est sujette à avoir le degré zéro ; tel est le cas de la vieille forme indo-européenne à suffixe **-yo-* : skr. *túryaḥ*, *turyaḥ*, av. *tūiryō* (avec trace de la gutturale initiale dans *-ā-xtūirīm*) « pour la quatrième fois » (ce suffixe se retrouve en brittonique, v. BSL 29, p. 34), et ceci rendrait compte de prén. *Quorta*, où **-yo* est remplacé par le suffixe **-to-*, mais non de *-ār-* du lat. *quārtus*, dont l'*ā* est surprenant. Sur av. *tūśryō*, v. Cuny, Rev. Ét. anc., 35 (1933), p. 81.

Le latin, qui conserve *bis* et **tris* (sous la forme *ter*), a aussi le correspondant de av. *čaθruš* « quatre fois » dans *quater*, et c'est sur ce *quater* qu'a été bâti le distributif *quaternī*, du type *bīnī*, *ternī*.

Au premier terme des composés, on attend devant voyelle une forme à *-ur-*, du type skr. *catur-akṣáḥ* « qui a quatre yeux », et, devant consonne, une forme à *-ru-*, du type av. *čaθru-gaošō* « qui a quatre oreilles », et gaul. *Petru-coriī* (nom de peuple), littéralement « les quatre armées » (cf. *Trī-coriī*) ; c'est ce type qu'a le latin dans *quadru-pēs*, etc., avec un *d* qui ne se retrouve nulle part, mais qui, comme le *g* de *uīgintī*, *trīgintā*, ou le βδ de gr. ἕβδομος, v. sl. *sedmŭ* « septième », ne peut être qu'ancien. L'ombrien a *peturpursus* « quadrupedibus », comme le sanskrit a *cátuspad-* « à quatre pieds », got. *fidurdōgs* « de quatre jours ». Le *-d-* se retrouve, du reste, dans une série de dérivés cités ci-dessus et aussi dans *quadrāgintā*, etc.

Le vocalisme *a* de *quattuor* figure dans toutes les formes ; on a vu qu'il n'est pas ancien dans *quārtus*. Le τρυ- de gr. τρυ-φάλεια équivalant à τετρά-φαλος indique un ancien **kʷtru-*, en face de la forme à *e* radical, av. *čaθru-*.

L'*ā* du premier terme de *quadrā-gintā* est le même qui figure dans le second. Le pluriel neutre indo-européen a eu à la fois **-ā* et **-ə*, on le sait.

quaxō, **-āss** : *-are ranae dicuntur cum uocem mittunt*, Fest. 312, 21. Autre graphie de *coaxō* ; cf. *quactum* = *coactum*, dans Isid., Or. 20, 2, 35 ; *quāgulō* (Diosc.) ; *cānguīna*, etc. On trouve aussi *quasat* (Gl.).

-que : particule enclitique unissant deux mots ou deux membres de phrase : *hominesque deosque* ; *domi duellique* ; *at-que*, *ne-que* (il n'y a pas de *nōn-que*). D'un usage plus ancien que *et* qui a tendu à le remplacer, cf. Leumann-Hofmann, *Lat. Gr.*[5], p. 656 ; du reste, peut être employé conjointement avec *et* (cf. gr. τε... καί), avec *at*. Assez souvent confondu avec *-ue*, comme *neque* avec *nēue* ; cf. Lucr. 5, 984, 1234 ; 6, 114, etc. A été à peu près éliminé de la langue populaire à l'époque impériale. Non roman.

-que, après les pronoms et adverbes qui se rattachent au thème du pronom relatif indéfini, joue le rôle d'une particule généralisante et, dans ce cas, le mot perd souvent sa valeur d'interrogatif ou de relatif : *quis/quisque* ; *uter/uterque*, cf. ombr. gén. sing. putres-pe (en face de osq. n. pl. pútúrús-pid) ; *ubi/ubique* ; *unde/undique*, *quandō/quandōque*, etc. Souvent *-que* est lui-même précédé de *cum*, qui le renforce : *quīcumque*, cf. ombr. pisipumpe ; *ubicumque*, etc. Sur le groupe des pronoms et adverbes formés avec *-que*, v. P. Ferrarino, *Cumque e i composti di -que*, Bologne, 1942. Cf. aussi *dēnique*, *dōnec*.

Au sens de « et », et avec la même atonie et le même emploi enclitique, l'indo-iranien a des correspondants, skr. *ca*, av. *ča* et le gr. τε. Le mot a aussi existé en germanique dans la même condition : got. *nih* répond exactement à *neque*, qui se retrouve dans osq. nep, *nep* ; le gotique a la forme *-uh* « et ». Pour la prohibition, alors que le latin a *nēue*, *neu*, l'osque a neip, nip, nep, et l'ombrien neip, *neip*. L'*a* de irl. *nach*, bret. *nag* « neque » n'est pas clair.

La valeur indéfinie de **kʷe* n'est pas moins ancienne. En grec, τε a souvent chez Homère une valeur indéfinie, en particulier dans ὅστε, ὅτε. En védique, *yáh káç ca* « qui que ce soit qui » est courant. Les groupes du type de lat. *quisque* sont donc anciens.

L'arménien a *o-k'* « quelqu'un » dans des phrases négatives ou conditionnelles.

queō, **-īs**, **quīuī** (*quiī*), **quĭtum**, **quīre** (impf. *quībam*, fut. *quībō*, pcp. *quiēns*, *queuntis*, à peine attesté) : pouvoir (surtout dans le sens de « être capable, être à même de », différent de *possum* « avoir la puissance de »). S'emploie surtout avec la négation *nōn* ; l'emploi positif est rare et semble secondaire. La langue archaïque connaît des formes passives, du type *quītur*, etc., quand le complément est un infinitif passif : cf. *suppleri queatur*, Lucr. 1, 1045 (comme *potestur*). Ancien, usuel et classique. Non roman.

nequeō (avec infixe nasal *nequinont*) ; cf. Fest. 160, 3 : *nequinont pro nequeunt, ut solinunt, ferinunt, pro solent et feriunt dicebant antiqui. Liuius in Odissia* (14) : « *partim errant, nequinunt Graeciam redire* ». *Nequitur et nequitur pro non posse dicebant, ut Pacuuius cum ait* (390) : « *Sed cum contendi nequitum ut* (l. *s. c. c. nequitum ui, clam*, etc.?) *clam tendenda est plaga.* » *Plautus in Satyrione* (112) : « *retrahi nequitur, quoquo progressa est semel* » ; *et Cato Originum lib. I* (12) : « *Fana in eo loco compluria fuere : ea exaugurauit, praeterquam quod Termino fanum fuit : id nequitum exaugurari.* »

Pas de dérivés, sauf *queentia*, cité par Quintilien (v. *ēns*), mais non attesté dans les textes.

Sans doute faut-il partir d'une forme impersonnelle *nequītur* « cela ne va pas » de *neque* + *ītur* (cf. P. F. 157, 15, *neceunt, non eunt*), impersonnel de *eō*, qui aurait entraîné *nequeō*, puis *nōn queō*, avec extension de la négation normale, et enfin *queō* sans négation. La fréquence de l'emploi du verbe avec la négation est en faveur de l'hypothèse. *Nequeō* a dû être associé à *nēquam*, malgré la différence de quantité de l'*e*. Le sens y prêtait. V. Osthoff, IF 6, 26 et 9, 179 ; K. Brugmann, *Demonstr.* 64, 2. Sur l'infinitif dans des phrases négatives, v. Delbrück, *Ved. Synt.*, p. 421.

quercus, **-ūs** (et *quercī*, cf. Pallad. 4, 7, 8) f. : chêne. Ancien (Enn.), usuel. Conservé en logoudorien, et sous la forme **cerqua* (avec passage aux thèmes en *-a-* causé par le genre féminin du mot), dans quelques dialectes italiens. M. L. 6951. Le français a un représentant d'un mot gaulois **cassănus* ; cf. M. L. 1740 ; B. W. s. u.

Dérivés : *quernus* ; *querneus*, *-a*, *-um* ; *querceus*, dont le féminin substantivé est demeuré en italien, cf. M. L. 6949, *quĕrcea* (cf. *quercia* = χαμαίδρυς, germandrée, Diosc.), **cērcea* ; *quercīnus*, *-a*, *-um* (Tert. ; conservé en italien et en portugais, M. L. 6950) ; *querquētum* et *quercētum* n. « chênaie » ; *querquētulānus*, *-lārius* ; cf. Festus 314, 11. Noms propres : *Quercēns*, *Querquēnsia*, *Quarquēnī* (illyrien).

Le *qu-* résulte sans doute de l'assimilation de *p-* à *-qu-* intérieur, comme dans *coquō*, *quīnque*. Cf. le groupe v. h. a. *foraha* « pin » et *fereh-eich* « aesculus ». Le thème en *-u* **perkʷu-* semble ancien ; cf. got. *fairguni* « montagnes (chênaies) », gaul. *Hercynia* (*silua*) et peut-être v. lit. *perkūnas* « dieu de l'orage ».

Sur la forme dissimilée *cerquus*, v. en dernier lieu Niedermann, Emerita, XII, 1944, p. 39.

queror, **-eris**, **questus sum**, **querī** : « pousser des cris plaintifs », se dit des personnes comme des animaux ; puis plus généralement « se plaindre ». Transitif et absolu : *queri fortunas suas*. Ancien et classique, mais ne semble plus employé après le 1er siècle de l'Empire. La langue de l'Église l'ignore. Le verbe n'est pas passé dans les langues romanes, qui ont évité peut-être l'homonymie de *quaerō*.

Dérivés en *quer-* et en *quest-* : *querēla* (*querella* ; la forme en *-ēla* semble la plus ancienne, cf. Benveniste, *Origines*, p. 42), *-ae* f. : plainte ; *querēlor*, *-āris* (Arn., Serv.) ; *queribundus* (rare, mais classique, Cic., Sull. 10, 30) ; *queritor*, *-āris* (Plin., Tac.) ; *querulus* (surtout poétique) ; *querulōsus* (bas latin) et *querellōsus* ; *querimōnia*, forme ancienne (Plt.), demeurée partiellement dans les langues romanes, M. L. 6924 (*quaeri-*?) ; *querimōniōsus* (Isid.) ; *questus*, *-ūs* m. (surtout au pluriel dans la langue classique) : plainte(s) ; *questiō*?, Cic., Bru. 142 (peut être une glose). Cf. aussi *Querolus* (IVe siècle), comme *Pseudolus*.

Composés : *conqueror* : se plaindre avec, cf. Plt., Mi. 155 : *conqueritur mecum mulier fortunas suas* ; *conquestiō* : plainte en commun, spécialement devant un juge ; cf. Cic., Inu. 1, 160, *conquestio est oratio auditorum misericordiam captans*.

Le rapprochement usuel avec skr. *çvásiti* « il souffle

BDD-B178-Q © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:46 UTC)

fort » n'est pas pleinement satisfaisant : les sens ne concordent pas d'une manière exacte et le latin n'a pas trace du caractère dissyllabique de la racine, net en sanskrit. Le sens de « pousser un sifflement » se retrouve dans v. isl. *huœsa*, v. angl. *hwœsan*. Le verbe latin est assez isolé.

querquerus, -a, um : adjectif employé au féminin dans *querquera*, scil. *febris* ; cf. P. F. 309, 3, *querqueram frigidam cum tremore a Graeco* χάρκαρα *certum est dici, unde et carcer. Lucilius* (1194) : « *iactans me ut febris querquera* ». *Et alibi* (1277) : « *querquera consequitur capitisque dolores* ». *Item Plautus* (fr. 79) : « *is mihi erat bilis, querqueratus* ». Outre ces fragments, le mot ne figure que dans Aulu-Gelle, Arnobe, Apulée et dans les gloses.

Mot expressif à redoublement, sans doute terme médical venu du grec ; cf. καρκαίρω. — Si *febris* a signifié d'abord « frisson », *querquera* est l'épithète appropriée.

querquētula, -ae (*querquēdula, quercēdula, cercēdula* [forme attestée par les langues romanes, cf. M. L. 6952 ; B. W. s. u.], *circētula*, etc., dans les gloses) f. : sarcelle. Depuis Varron ; roman. Emprunt au gr. κερκιθαλίς, influencé par *ficēdula, monēdula, acrēdula*? Il est invraisemblable que l'étymologie populaire ait fait de la sarcelle une « mangeuse de chênes », comme on l'a supposé. *Querquētula* est la forme donnée par les manuscrits de Nonius 91, 3 dans la citation de Varron, Men. 576, *querquetulae natantes*.

En tout cas, formation expressive sur laquelle on ne peut faire que des hypothèses incertaines et vagues. Cf. *quarquara*.

quī, quae, quod : qui, que. Pronom relatif italique commun. Le thème est en *-o-*, **k^{w}o-* ; il s'y est ajouté la particule épideictique *-i* ; d'où le nominatif masculin **k^{w}o-i* > *quoi, quei* (cf. *quoi*, CIL I^{2} 1, et *qoi*, sans doute nominatif, inscription de Duenos, CIL I^{2} 4 ; *quei*, CIL I^{2} 7 ; *que*, CIL I^{2} 1861), *quī* ; le féminin *quae* représente **qua-i*. Le neutre n'a pas cette particule ; cf. osq. p u i, p a i, p ú d « quī, quae, quod », ombr. *poi* (*poe, poie*) « quī », p u ŕ e « quod ». A côté de **k^{w}o-* existait un thème **k^{w}i-* qui a fourni les formes de l'interrogatif indéfini. Les deux thèmes ont réagi l'un sur l'autre et leur déclinaison est le résultat d'une contamination ; l'accusatif singulier *quem*, le datif ablatif pluriel *quibus* sont fournis par le thème de *quis*. *Quī* est demeuré dans la plupart des langues romanes, cf. M. L. 6953, *quī, quem, quam*, et B. W. *qui, que, quoi* ; un emploi de *qui* comme nominatif féminin apparaît dès l'Itala. Au thème du relatif se rattachent un grand nombre d'adverbes, d'adjectifs et de conjonctions ; cf. *quā, quī, quō, quom, quālis* et *ubī, unde*, etc.

quī : forme d'ablatif-instrumental du thème de l'interrogatif *quis, quid*, employé dans divers sens :

1° particule interrogative, « en quoi », d'où « comment » : *qui fieri potest?* ; particule indéfinie, jointe à des subjonctifs-optatifs : *qui illum di deaeque magno mactassint malo*, Enn. ap. Non. 342, 14. Sens « de quelque façon » ; cf. gr. πώς. Remplacé dans cette acception à l'époque classique par *utinam* ; ne subsiste plus que joint à une conjonction ou à une interjection : *atquī, utquī, quippe quī* ; *hercle, ecastor, pol, edepol quī*.

2° comme instrumental-ablatif invariable du pronom relatif, surtout dans la locution *quīcum* (encore dans Vg., Ae. 11, 822) ; emploi archaïque, demeuré dans la langue familière : *ut sit qui utamur*, Cic., Att. 11, 11, 2.

Cf. aussi *quīn*.

V. *quis*.

quia : a la forme d'un ancien neutre pluriel de *quis, quid*, employé d'abord sans doute avec valeur interrogative, sens qu'a encore le composé archaïque, *quianam*, que Virgile a conservé, Ae. 5, 13 ; 10, 6 (cf. *quidnam* et gr. τί γάρ ; puis devenu particule causale : « parce que ». Usité de tout temps ; mais la langue classique lui préfère *quod*. Cf. béot. τα « pourquoi » et mégar. σα ; toutefois, Wackernagel, IF 31, p. 267 sqq., met en doute que ces formes soient d'anciens « pluriels neutres » parce que, à l'époque historique, le pluriel neutre de *quid* et de τι ne s'emploie pas ainsi.

Dans la langue vulgaire, *quia* sert, concurremment avec *quod*, et peut-être sous l'influence du gr. διότι substitué à ὅτι, à introduire des propositions complétives ; cf. Pétr., Sat. 46, 4, *dixi quia mustela comedit*. *Quia*, dans cet emploi, paraît s'être maintenu dans les langues romanes, où *quod* est pourtant beaucoup plus répandu ; v. B. W. sous *que* II. M. L. 6954.

quīcumque, quaecumque, quodcumque : adjectif et pronom relatif indéfini : quiconque, quelconque ; n'importe qui ou quel, qui que ce soit qui. Le relatif s'est substitué ici à un ancien indéfini (comme dans *quīdam, quīlibet, quīuīs*) : Charisius, GLK I 91, 17, cite de Caton un pluriel *quēscumque*. Les particules généralisantes *-cum-que* représentent **-quom-que* ; cf. CIL I^{2} 582, 5, *queiquomque*, et l'ombrien p i s i - p u m p e, cf. Buck, *Osc. Umbr. Gr.*, § 202, 3.

V. *quis* et *quom*.

quīdam, quaedam, quiddam et **quoddam** : adjectif et pronom indéfini « un certain, quelqu'un » ; le neutre *quiddam* a le sens de « quelque chose ». *Quīdam* s'emploie souvent pour atténuer une affirmation : *uirtus quaedam* « une sorte de courage ; un courage, pour ainsi dire » ; cf. Cic., Lael. 13, 48, *qui uirtutem duram et quasi ferream quandam esse uolunt*. Ancien, usuel. Non roman.

Quīdam est issu phonétiquement de **quis-dam* ; la particule *-dam* est à *-dem, -dum* comme *nam* est à *nem* (cf. *nem-pe*), *num*. La flexion ancienne devait être : m. f. **quisdam*, n. *quid-dam*. **Quisdam* a abouti à *quīdam*, dont le premier élément s'est ainsi confondu avec le relatif *quī* ; d'autre part, le désir de différencier le masculin du féminin a amené la création de *quaedam*. De là, finalement, le neutre *quoddam*, que la langue a utilisé pour des emplois adjectifs du mot, réservant l'emploi pronominal à *quiddam*. Même évolution dans *quīlibet, quīuīs*, de **quis-libet, *quis-uīs*.

quidem, particule enclitique de sens affirmatif : « en vérité ». Comme *certē*, a souvent une valeur restrictive : « du moins, par exemple ». Joint à la négation *nē* forme une locution qui, encadrant le mot sur lequel elle porte, correspond au français « pas... même » ou « non plus » ; Cés., B. G. 1, 37, 2, *ne obsidibus quidem datis pacem redimere potuisse*. Se joint souvent à une particule pour la renforcer : *equidem* (qui peut se placer en tête de la phrase, comme *etenim*, etc.) ; sur l'emploi de *equidem*, qui est normalement — mais non exclusivement — joint à la 1re personne, v. Lodge, *Lex. Plaut.*, 508, 2 ; Lindsay, *Synt. of Plautus*, p. 97 ; et aussi Wackernagel, *Beitr. z. griech. Akzent*, p. 22 ; Skutsch, Hermes, 32, p. 94 sqq. (l'explication par *ego quidem* ne doit être qu'une étymologie populaire ; cf. *ecastor*) ; *quandŏquidem, sīquidem* (= εἴπερ), où l'adjonction de l'enclitique peut entraîner l'abrégement de la voyelle précédente. Ancien (Plt.), usuel. Non roman.

On est naturellement tenté de chercher ici une forme du groupe de *quis, quid*, soit **quid-em* (v. sous *īdem*), ou peut-être **que-dem*, avec une particule *-dem*, et *e* passant à *i* dans une particule enclitique. L'*e* de *equidem* ne peut être autre chose qu'une particule ; cf. osque *e-tanto*, ombr. e-t a n t u, en face de lat. *tanta*. Toutefois, d'après *sīquidem, tŭquidem*, l'*ĕ* de *ĕquidem* peut représenter un ancien *ē*. Sur prakrit *cia*, v. J. Bloch, Language 29, p. 229 sqq.

quiēs, -ētis f. (une flexion *quiēs, quiēī* (cf. *spēs*) est attestée par l'ablatif *quiē* dans Laevius et par le composé *requiem, requiei, requiē*, etc.) : 1° repos, calme ; d'où « repos du sommeil, de la mort, de la paix » ; 2° pluriel de sens concret : lieu de repos, retraite, repaire (Lucr. 1, 405). Ancien, usuel et classique. A *quiēs* correspond un adjectif *quiētus*, fréquent et classique, demeuré dans les langues romanes sous la double forme *quiētus* et *quētus* ; cf. fr. « quitte » et « coi ». M. L. 6958 ; B. W. s. u. L'adjectif très rare *quiēs* (Naevius, Licinius Macer) semble une forme artificielle refaite sur *inquiēs*, forme athématique normale dans un composé. Le substantif *quiētās* est conservé seulement dans une glose : *quietas, tranquillitas*, CGL V 512, 20, et ne semble pas avoir d'autre existence.

quiēscō, -is, quiēuī, quiētum, quiēscere : (se) reposer. Conservé dans quelques dialectes romans. M. L. 6955, *quiēscĕre* et *quēscĕre*. Celtique : britt. *cwsc, cwsg* « sommeil », gall. *cyscu* « quiēscō », etc. ; en germanique occidental, *suît* de *quiētus*. De *quiētus* dérivent : *quiētō, -ās* (rare ; Priscien, CIL III 4458, demeuré dans les langues romanes, M. L. 6956 et 6957, **quiētiāre*) ; *quiētālis*, ancienne épithète d'Orcus (Fest. 306, 24) ; *quiētātor* (et *quiētor*) « pacificateur » (monnaies de Dioclétien) ; *quiētūdō* (Gloss.) ; *quiētōrium* (tardif, synonyme de *sepulcrum*). A *quiēs* s'opposent *inquiēs* subst. : *inquies nocturna*, Plin. 14, 142 ; et adj. *inquiēs, -tis* (archaïque et postclassique), à côté de *inquiētus*, forme analogique refaite sur *quiētus* ; de là : *inquiētō, -ās* ; *inquiētūdō*, conservé dans le v. fr. *enquetume*, M. L. 4451 ; *inquiētātiō, -tor* (rares et tardifs). *Quiēs* a été doublé par *requiēs* « répit », puis simplement « repos ».

Composés de *quiēscō* : *acquiēscō* : se donner au repos, se reposer (sens physique et moral) ; de là « trouver son repos ou sa joie dans », cf. Cic., Lael. 27, *senes in adulescentium caritate acquiescimus* ; ou « se calmer », cf. Cic., Ac. 2, 46, 141, *tu cum es commotus, acquiescis, assentiris, approbas* ; et chez les jurisconsultes et les Pères de l'Église le sens de « acquiescer ».

conquiēscō ; *interquiēscō* ; *perquiēscō* (rare, Apul.) ; *requiēscō* ; *requiētus*, d'où **requ(i)ētāre*, M. L. 7233 ; *requiētiō, -tōrium* ; et *irrequiēs, irrequiētus, irrequiēbilis*, tous d'époque impériale et rares.

V. *tranquillus*.

Quiē- est la forme à voyelle longue finale d'une racine dissyllabique qui se retrouve sous la même forme dans av. *šyātō, šātō* « heureux » et l'accusatif singulier *šāitīm* = v. perse *šiyātim* « bonheur, bien-être », et sous une forme **k^{w}ī-* dans v. isl. *huīla* « lieu de repos, lit » (et got. *hweila* « temps »), et avec vocalisme plein du premier élément dans v. sl. *pokojĭ* « repos », en face de *po-čijǫ, po-čiti* « se reposer ». Comme le type en *-ti-* n'était anciennement usuel qu'au second terme de composés, il est probable que le type *quiē* (ablatif singulier) est ancien. L'opposition entre les formes usuelles : *quiētem*, mais *requiem*, tient à la différence d'étendue des deux mots. Sur arm. *hangčim* « je me repose », v. A. Meillet, BSL 37, 11.

quīn : particule d'opposition ou de renforcement « bien au contraire ; bien plutôt, bien plus », souvent après phrase négative ou interrogative ; cf. Cic., Fam. 7, 30, 1, *te nec hortor nec rogo ut domum redeas ; quin hinc ipse euolare cupio* ; Att. 13, 26, 2, *credibile non est quantum scribam die, quin etiam noctibus*. Souvent accompagné de *etiam*, comme dans le dernier exemple.

Quīn, dans ce sens, est identique à *quīn*, de *quī* + *ne*, particule interrogative dont le sens est « pourquoi ne... pas » (comme *quidnī*), cf. Tér., Hau. 831-832, *quid stas, lapis? | quin accipis?* Le sens premier devait être « pourquoi non? », et *quīn etiam* signifie proprement « pourquoi non? et même... ». *Quīn*, comme *quārē, quia, quippe*, a ensuite perdu sa valeur interrogative dans cet emploi. *Quīn* sert aussi de particule subordonnante introduisant une complétive négative avec le sens de « par quoi... ne... pas ; que... ne... pas ; pour que... ne... pas ; sans que » ; e. g. Plt., Ru. 1070, *nulla caussa est quin me condones cruci*. S'emploie souvent après des phrases négatives ou interrogatives : *non pote(st) quīn, nīl obstat quīn, nōn dubitō quīn ; quid obstat, quis dubitat quīn*. Son substitut est *quōminus* ; les correspondants après les phrases positives sont *nē, an, num, quārē, cūr*.

L'usage s'en est généralisé, et *quīn* s'est employé après une phrase négative, dans les relatives de sens consécutif, avec la valeur de *quī nōn*, e. g. : *Messanam nemo uenit quin uiderit*, Cic., Verr. 2, 4, 4, § 7. Dans cette valeur, *quīn* est indifféremment sujet ou complément, avec un antécédent masculin, féminin ou neutre, singulier ou pluriel, e. g. *nulla Thessaliae fuit ciuitas quin* (= *quae non*) *Caesari pareret*, Cés., B. C. 3, 81, 2 ; *horum autem nihil est quin* (= *quod non*) *intereat*, Cic., N. D. 3, 12, 30 ; *nego ullam picturam fuisse quin* (= *quam non*) *inspexerit*, Cic., Verr. 2, 4, 1, § 1. Il n'y a pas lieu de séparer ce *quīn* du précédent et de l'expliquer comme étant formé de *quī* (nominatif du relatif) et de *ne* ; cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*^{2}, p. 785.

quincunx, -uncis m. : les cinq douzièmes de l'unité ; en particulier, monnaie de cuivre pesant cinq onces et valant les 5/12 de l'as. Elle était marquée de cinq points ; par suite, le mot *quincunx* et aussi la figure formée par des objets disposés les uns par rapport aux autres comme le sont les cinq points sur le dé à jouer, le « quinconce ».

Dérivé : *quincunciālis*.

De *quīnque* et d'une forme abrégée de *uncia*, cf. *deunx*.

quīnī etc. : v. *quinque*.

BDD-B178-Q © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:46 UTC)

Quinquātrūs, -uum f. (et *Quinquātria, -iumou -ōrum*) : fêtes en l'honneur de Minerve ; les *maiōrēs* se célébraient du 19 au 23 mars, et les *minōrēs* ou *minusculae*, le 13 juin. Les anciens rattachaient le nom à *quīnque* ; seul Charisius le fait dériver *a quinquando, i. e. lustrando*. Il se peut, du reste, que *quinquāre* soit lui-même un dénominatif de *quīnque*, spécialisé dans la langue religieuse avec le sens de « célébrer les cinq jours » (du 19 au 23 mars) ; mais on peut se demander si *quinquāre*, dont il n'y a pas d'autre exemple, n'est pas une création de grammairien. D'après Varron, L. L. 6, 14, *Quinquātrūs* signifierait le « cinquième jour après les Ides », et c'est par erreur qu'on l'aurait interprété par « période de cinq jours » : *Quinquatrus, hic dies unus, a nominis errore obseruatur proinde ac sint quinque. Dictus ut ab Tusculanis post diem sextum Idus similiter uocatur Sexatrus, et post diem septimum Septimatrus ; sic hic, quod erat post diem quintum Idus, Quinquatrus* ; explication reprise et complétée par Festus, 304, 33 : *Quinquatrūs appellari quidam a numero dierum qui † fere his † (l. feriis his?) celebrantur. Quod scilicet errant tam hercule quam qui triduo Saturnalia, et totidem diebus Competalia ; nam omnibus his singulis diebus fiunt sacra. Forma autem uocabuli eius exemplo multorum populorum Italicorum enuntiata est, quod post diem quintum Iduum est is dies festus, ut apud Tusculanos Triatrus, et Sexatrus, et Septematrus, et Faliscos Decimatrus. Mineruae autem dicatum eum diem existimant, quod eo die aedis eius in Auentino consecrata est.* Le pluriel *Quinquātrūs* et la déclinaison en *-ūs, -uum* rappellent le nom des Ides : *Idūs, -uum*. Peut-être d'origine étrusque, comme le nom de Minerve.

Sur un essai d'explication de Wackernagel, v. *āter*.

quīnque invariable : cinq. Usité de tout temps. Panroman. Les formes romanes supposent un *i* fermé analogique de *quīntus* ; cf. Sommer, *Hdb.*², p. 57 ; on trouve dans la langue vulgaire une forme avec dissimilation *cinque*, CIL X 5939, qui seule a survécu dans les langues romanes ; cf. fr. *cinq* en face de *quine* de *quīnus* et de *quinze* de *quīndecim*. M. L. 6964.

Dérivés et composés : *quīntus* : cinquième, de **quinctos*, M. L. 6966 ; irl. *cingt, quinct*. La gutturale est encore conservée dans les graphies *Quinctius, Quinctīlis*. ¶L'osque a un nom propre Púntiis, le pélignien a *Ponties* correspondant à *Quinctius*. De *quīntus* : *quīntānus* : qui occupe le cinquième rang ; *nōnae quīntānae* : les nones qui tombent le cinq du mois (cf. *n. septimānae*) ; dans la langue militaire : *quīntāna* (*uia, porta*) ; *quīntānī* : soldats de la 5ᵉ légion ; *quīntārius* ; *quīntīlis* (*mēnsis*) : le cinquième mois (à partir de mars) ; *quīnticeps* (nom du *Caespius mons* ; cf. Varr., L. L. 5, 50, 52, 54) ; *quīntuplex*. Certaines formes romanes supposent **exquintiāre* (cf. **exquartiāre*), M. L. 3063 ; *-tāre*, M. L. 3062 a ; B. W. *esquinter*.

quīnī, -ae, -a : « chacun cinq » et « cinq par cinq », M. L. 6960 ; irl. *cin* (de *quīna*) ; d'où *quīnārius* « quinaire » ; *quīniō, -ōnis* m. « réunion de cinq ; quine », M. L. 6961 ; *quinquiēs* (*-ēns*) : cinq fois.

quīndecim : quinze, M. L. 6959. De **quīnque decim* ; même syncope dans *quīngentī*. Dérivés : *quīndecimus* ; *quīndēnī* (à côté de *quīnī dēnī* ; *quīndēnārius* ; *quīndeciēs*. *Quīndecemuir*, singulier tiré du pluriel *quīndecemuirī* ; *quīndecemuirālis, -uirātus*.

quīnquāgintā (et forme vulgaire avec dissimilation *cinquaginta*, M. L. 6963) : cinquante. L'*ā* de *quinquaginta* est dû à l'influence de *quadrāgintā*. Dérivés : *quīnquāgēnī* ; *-gēnārius* ; *quīnquāgēsimus* et, avec dissimilation, **cīnquāgēsima* (scil. *diēs*) : pentecôte, cinquantième jour après Pâques, M. L. 6962 ; irl. *cingais*. Aussi *quinquāgiēs* « 50 fois », *-gessis* « 50 as ».

quīngentī, -ae, -a : cinq cents ; et ses dérivés. Ancienne forme *quīncentī* d'après Festus 304, 22. Toutefois, le *c* peut n'être qu'une ancienne graphie du *g* (cf. *quadringentī*). Distributif : *quīngēnī, -gēnārius*.

Quīnque figure comme premier élément de composé dans de nombreux mots en *quinqu(e)-, quīncu-* (phonétique devant labiale), *quīnqui-*, cf. *quīncuplex* = πεντάπλους (à côté de *quinquiplex*, Mart. 14, 4, 2 ; *quinquiplus*, cf. Sommer, *Hdb.*², p. 475) ; *quīncupedālis* ; *quinquefolium* : quintefeuille ; *quīnqueneruia* « trixago, χαμαίδρυς » ; **cīnquedentia* ; **quinquenervi*, M. L. 6965 a, b ; *quīnquennis* ; *quīnquertium, -tiō*, mots créés par Livius Andronicus pour traduire πένταθλον, πένταθλος, etc. ; *quīncunx* et *quincussis*. V. aussi *quinquātrūs*.

La forme ancienne, à *p* initial et k^w intérieur, du nom de nombre « cinq » est indiquée par skr. *páñca*, av. *pañca*, arm. *hing* (*hnge-tasan* « quinze »), gr. πέντε. En italo-celtique, *p* initial est assimilé au k^w intérieur, d'où irl. *cóic* (où l'*o* est une altération phonétique de l'ancien *e* sous l'influence de la labio-vélaire), gall. *pimp*, gaul. πεμπε-δουλα « πενταφυλλον » et lat. *quīnque*. Ce nom était invariable en indo-européen. Assimilation inverse dans got. *fimf*.

Le *-īn-* de *quīntus* peut représenter **-en-* ; cf. gr. πέμπτος, lit. *peñktas*, etc. Mais il y a eu une forme à **n* représentée par v. h. a. *finfto*, qui est peut-être la forme indo-européenne. L'*e* peut être analogique du cardinal.

L'*ā* de *quīnquāgintā* est analogique. A en juger par skr. *pañcāçát*, gr. πεντήκοντα, arm. *yisum* (de **hingisun*), la voyelle intérieure était anciennement **-ē-*.

Le vocalisme *o* de l'osco-ombrien est ignoré du latin comme de toutes les autres langues : osq. Púntiis « Quintius », *pumtis* « quinquiès », et pumperias = ombr. pumperĭas « groupes de cinq ».

quinquō : v. *Quinquātrūs*.

quippe : de **quid-pe* (cf. *quispiam*). Comme *quia, quārē*, ancienne particule interrogative, dont le sens était « pourquoi donc? » et qui introduisait une explication qui suivait. La valeur ancienne apparaît encore nette dans des phrases comme Cic., Fin. 4, 3, 7, *a te quidem apte* [*dictum est*] : *quippe? Habes enim a rhetoribus. — Quippe quoniam, q. quandō, q. cum, q. quī, q. quod, q. etenim* s'expliquent de même. Cette valeur interrogative de *quippe* s'est peu à peu effacée, et *quippe* est devenu une particule causale, synonyme de *enim, nam*, cf. Cic., Mil. 12, *mouet me quippe lumen curiae* (noter la place de *quippe*), ou de *quia* : Sall., Iu. 85, 5, *intellego aequos bonosque mihi fauere, quippe beneficia mea reipublicae procedunt*. On voit par *quippe, quia, quārē* quel rôle important la phrase interrogative a dû jouer dans le langage et que la phrase par demandes et par réponses a dû précéder la phrase à relations causales. Ancien, usuel et classique. Non roman. V. K. Lerche, *De « quippe » particula*, Diss. Breslau, 1909, et W. Kroll, *D. wissensch. Syntax i. lat. Unterricht*, 63. Composé : *quippīnī* « pourquoi pas? », « certainement ». Pour la particule *pe*, v. *nempe*.

quirīniānus, quiriānus, -a, -um : adjectif qualifiant une variété de pomme, *-m mālum*. Dérivé sans doute de *Quirīnius*.

Quirīnus : v. le suivant.

quirīs, -ītis m. : à l'époque classique ne s'emploie plus qu'au pluriel *quirītēs*, comme synonyme de *cīuēs*. Le singulier est conservé dans la vieille formule : *ollus quiris leto datus est*, dans *Iūnō Quirīs* et dans quelques emplois poétiques. *Quirīs* subsiste surtout dans les expressions consacrées : *populus Romanus Quiritium* ou *populus Romanus Quirites* ; *Quirites Romani* (en asyndète, sans doute comme *patres conscripti*, pour désigner l'ensemble du peuple romain) ; *ius Quiritium*. A l'époque impériale, on trouve *quirītēs* usité comme terme d'injure ou de reproche adressé à des soldats, comme notre « civil » ou « bourgeois ».

Il faut sans doute rattacher encore à *quirīs* : *Quirīnus, -ī* : nom d'une vieille divinité italique, et adj. *Quirīnus, -a, -um* : *-a tribus* ; dérivé : *Quirīnālis*, cf. Varr., L. L. 5, 51, *collis Quirinalis ob Quirini fanum : sunt qui a Quiritibus, qui cum T. Tatio Curibus uenerunt Romam, quod ibi habuerunt castra*. Cf. aussi *ēquirīne* comme *ecastor*.

Origine obscure ; v. P. Kretschmer, Glotta, 10 (1920), 147 sqq. (l'étymologie par **co-uirī-* est insoutenable). Pour les Latins, *Quirīs, Quirīnus* sont inséparables du nom de la ville de *Cures* et désignent l'élément sabin qui est venu se fondre avec l'élément proprement romain ; cf. Servius, in Ae. 7, 710 ; T.-L. 1, 13 ; Col., Praef. 19 ; Ov., F. 2, 475 ; Festus 304, 18 : *Quirinalis qui nunc dicitur, olim Agonus appellabatur, antequam in eum commigrarent fere Sabini Curibus uenientes post foedus inter Romulum et Tatium ictum. A quo hanc appellationem sortitus est, quamuis existiment quidam quod in eo factum sit templum Quirino ita dictum. Quirina tribus a Curensibus Sabinis appellationem uidetur traxisse*. La forme *Virites*, dans le groupe *Virites Quirinī* (v. sous *heriēs*), est obscure, peut-être corrompue. V. G. Dumézil, Naissance de Rome, p. 194 sqq. ; Otto, Rh. M. 54, 197 sqq.¶

La transcription de *Cu-* par *Qui-* a des analogues en latin : cf. *sterculium, quisquiliae, liquiritia*, **quidina* de κυδωνία, etc. ; v. Vendryes, BSL 25 (1924), 41.

quiritō, -ās : crier. L'explication de Varron, L. L. 6, 68 : *quiritare dicitur qui quiritum fidem clamans implorat*, n'est sans doute qu'une étymologie populaire, malgré *indigitāre, parentāre*, de *indiges, parēns*. Doublet : *quirritō, -ās* : grogner (du verrat et du sanglier ; Auct. Carm. Philom. 55).

Composé : *proquiritō, -ās* (Sid. Apoll., Ep. 8, 6, 7, « *ut decemuiraliter loquar* »).

Sans doute onomatopée ; v. B. W. sous *crier* ; M. L. 6967.

quirquir? : forme obscure conservée par Varr., L. L. 7, 8, dans une formule rituelle *ullaber* (et *ollaner*) *arbos quirquir est*, que certains expliquent par *ubicumque* ; cf. J. Schmidt, KZ 32, 415 sqq. Douteux.

quis, quae (*qua*), **quid**, adjectif et pronom interrogatif indéfini : qui, quel, quoi? et « quelqu'un, quelque, quelque chose ». Le féminin *quae* (interrogatif), *qua* (indéfini) est récent et emprunté à *quī*, cf. plus bas, s. u. *quisnam* ; de même, le nominatif pluriel *quī, quae, quae* s'est substitué à m. f. *quēs* (encore conservé dans le SC Ba. ; cf. *quescunque*, Caton ap. Char., GLK I 91, 17 ; *quesdam*, Acc. 447, Char. I 159, 7), de **queyes*, n. *quia*. Au dire de Servius, in Ae. 1, 95, Caton aurait encore un génitif pluriel *quium*. L'ancien ablatif singulier *quī* ne subsiste plus que comme particule. A l'époque classique, il n'y a de différence entre *quis* et *quī* qu'au nominatif singulier masculin et neutre ; et encore, dans certaines conditions de phonétique syntactique, *qui* se confond-il avec *quī*, par exemple *qui(s) uocat*, comme *di(s)uellō* ; c'est là sans doute le point de départ des confusions que l'on constate dans l'emploi de *quis* et *quī* ; v. E. Löfstedt, *Syntactica*, II, p. 79 sqq. *Quis* indéfini est enclitique (*dicet quis*) et s'emploie surtout après *sī, nē* ; par ailleurs, on substitue *aliquis*. La forme de neutre *quid* est demeurée dans les langues romanes ; cf. M. L. 6953, 4 ; fr. *quoi*.

quis renforcé de particules généralisantes, d'origines diverses, a servi à l'expression de nombreuses nuances de l'indéfini. On a ainsi les pronoms :

quisnam « qui donc », de sens plus vague que *quis* (cf. *nam*) ; particule encore séparable chez Plaute ; cf. Au. 136, *quis ea est nam optuma* (avec un féminin *quis* qui est la forme ancienne, cf. le double genre de τις en grec) ; v. aussi Vg., G. 4, 445. Disparaît après le 1ᵉʳ siècle.

quispiam, quaepiam, quid- (*quip-*) et *quod-piam* : synonyme de *aliquis*, avec quelque chose de plus vague ; cf. *uspiam* et *quōpiam*. N'est plus guère employé après Cicéron. Issu de **quispe-iam* ; cf. *quippe*.

quisquam, quaequam (féminin *quisquam* dans le SC Bac. et Plt., Ci. 66), *quidquam* et *quicquam* : quelqu'un, aucun. S'emploie souvent dans des phrases négatives ou de caractère dubitatif ou interrogatif. De là l'usage de *nec quisquam* au lieu de *nēmō*. Souvent adjoint dans la langue familière à *nihil, numquam*, qu'il renforce. Disparaît après le 1ᵉʳ siècle. Cf. aussi *nēquīquam, nēquāquam*.

quisque, quaeque, quidque (*quic-*) et *quodque* : chacun. A l'époque ancienne, souvent employé dans le sens de *quisquis*. Conservé dans les langues romanes, surtout dans des formes composées ; cf. M. L. 6968 ; B. W. sous *chacun*. Renforcé par *ūnus* : d'où *ūnusquisque* ; à *quisque* correspondent les adverbes *ubique* « en chaque endroit, partout », *quāque* (Manil.), *quōque* dans *quōqueuersus*, attesté à côté de *quōquōuersus*.

quisquis : formation où le redoublement généralise le sens « qui que ce soit qui, n'importe qui, quel que ». Cf. aussi *quamquam* ; et *quōquō* « partout où » (Plt., Cic.), *quāquā* (Plt., Apul.).

V. aussi *quīlibet, quīuīs* (cf. *libet* et *uolō*), *quīuīscumque* ; *aliquis* (v. *alius*) ; *ecquis*.

Cf. aussi *quīcumque, quīdam* et *quippe*.

Le groupe de *quis*, à la fois indéfini et interrogatif,

BDD-B178-Q © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:46 UTC)

comprend, avec le relatif *quī*, de nombreux dérivés et adverbes, tels que *quālis*, *quam*, *quot*, *quantus*, *quom*, etc., et, en outre, des formes dont le rapport est moins évident, quoique sûr : *ubĭ*, *unde*, *unquam*, *uspiam*, *usquam*, *usque*, *uter* (v. ces mots). L'indo-européen avait deux types exprimant l'indéfini et l'interrogatif comme en latin, l'un en *-i-*, sans distinction de masculin et de féminin : av. *čiš*, gr. τίς, hitt. *kuiš* (*kuiškuiš* « quiconque », cf. *quisque*), qui se retrouve dans lat. *quis*, l'autre en *-e/o-* masculin neutre, avec *-ā-* pour le féminin : skr. *káh*, *kā́*, *kát* ; got. *hwas*, *hwo*, *hwa* ; à ce type appartiennent des génitifs comme gât. *čahyā*, v. sl. *česo*, hom. τέο (att. τοῦ), v. h. a. *hwes*. La forme en *-i-* a particulièrement subsisté au neutre : skr. *cit* (avec valeur adverbiale), v. sl. *čĭ* (*čĭ-to*) « quoi », opposé à *kŭ-to* « qui », arm. *-i* (en face de *ov* « qui »). Au pluriel, le latin a fixé ainsi *quia*, qui a un pendant dans gr. -σσα (att. ᾰ-ττα).

Le groupe de **k^{w}o-*, **k^{w}i-* a souvent fourni le relatif, notamment en iranien, en slave, en grec, en germanique, en tokharien, en arménien, et l'on peut en partie le suivre à l'époque historique. Le point de départ principal est dans des phrases du type : *je cherche qui est venu*, d'où : *je sais qui est venu*. En italique, le développement est achevé avant les premiers textes. L'originalité de l'italique consiste en ce que, au moins à certains cas, le type **k^{w}i-* a été affecté à l'indéfini-interrogatif et le type **k^{w}o-*, **k^{w}a-* à l'emploi relatif. Une particule souligne souvent l'emploi relatif. On a ainsi v. lat. *quo-i*, d'où *quī* et *quod*, osq. pui et púd, ombr. *poi*, en face de lat. *quis*, *quid*, osq. pís, pir, pis et píd, ombr. sve-pis « sī quis », etc. La forme lat. *quae*, osq. paí, paí, pae, seule propre à caractériser le féminin, a servi aussi pour l'indéfini-interrogatif et a fini, en latin, par éliminer *quis* au féminin. La flexion de *quis* est parallèle à celle de *is* ; cf. Ernout, Morphologie, § 108 sqq.

L'irlandais a *cia* et le gallois *pwy* « qui (interrogatif) », etc.

Les emplois osco-ombrien et latin sont tout pareils. Ainsi l'on a lat. *quisquis* = osq. pispis (cf. hitt. *kuiš-kuiš*) et l'indéfini ombr. *pis-her* en face de *quīlibet* (c'est *her-* qui indique en ombrien la notion de volonté).

quisquiliae, -ārum f. pl. (et n. *quisquilia*, Pétr. 75, Gloss. Philox. Le féminin singulier est dans la locution *homo non quisquiliae*, cf. plus bas) : « *quisquiliae dici putantur quicquid ex arboribus minutis surculorum foliorumue cadit* : *uelut quicquidcadiae* (!) ». *Caecilius* (251) : « *quisquilias uolantis, uenti spolia memorant ; i modo* » ; *et Nouius in Togularia* (88) : « *abi, deturba te saxo, homo non quisquiliae. Quid est?* », Fest. 340, 12. Les gloses l'interprètent par σκύβαλα. L'image est la même que dans *floccus*, *naucus*, *hīlum*. Mot expressif à redoublement de la langue familière ; cf. gr. κοσκυλμάτια M. L. 6968 a. Cf. Vendryes, BSL 25 (1924), 41.

quō : ablatif de *quī* employé comme conjonction (cf. *eō*, *ideō*) « par quoi ; pourquoi ; c'est pourquoi ; parce que » ; Varr., R. R. 1, 54, *miscella* (*uua*) *multo ante coquitur* : *quo* (par quoi, c'est-à-dire, c'est pourquoi) *prior legenda*. On a souvent *nōn quō* « non [parce] que », auquel répond un *sed quia*. S'emploie en corrélation avec *eō* devant un comparatif : *quō magis... eō magis* « plus... plus ». — *Quō* s'emploie aussi souvent avec valeur subordonnante dans le sens de « pour que par là », marquant le but ; il est particulièrement fréquent devant comparatif, où la langue le préfère à *ut* ; la négation qui l'accompagne est *nē* ; cf. Cic., Fam. 7, 2, 1 ; T.-L. 34, 6, 14.

quō : où (opposé à *ubi*). — Adverbe de lieu, interrogatif-indéfini et relatif, marquant le but vers lequel tend un mouvement. Figure comme premier terme de composé dans *quoad* (*quaad*, Varr., R. R. 1, 1, 2), *quousque*, *quoadusque* (Lact.) « jusqu'où, jusques à quand ; jusqu'à quel point ; jusqu'à ce que » (sur la répartition des formes dans les auteurs, v. Stolz-Leumann-Hofmann, *Lat. Gr.*^{5}, p. 768), *quōrsus* (*quōrsum*) de **quōuorsus*. Il existe aussi des formes correspondant aux pronoms indéfinis : *quōnam*, *quōpiam*, *quōquam*, *quōquō* (*quōquōuorsus*), *quōcumque*, *aliquō*.

Conservée en v. logoudorien, M. L. 6939 ; les autres langues romanes ont seulement *ubi*, éliminant la distinction entre *quō* et *ubi* (cf. Apul., Met. 9, 39).

quōcircā : conjonction « c'est pourquoi » ; déjà dans Cic., Diu. 1, 41, 93. Cf. *circus*.

quod : que, en ce que, parce que. Accusatif neutre de *quī* devenu particule de liaison, subordonnante ou coordonnante, introduisant une explication ou une proposition complétive. Se place au début d'une phrase, dans *quod sī*, *q. nisi*, *q. utinam*, *q. contrā*, proprement « quant à ce fait » (accusatif de relation). S'emploie aussi pour introduire une hypothèse, par exemple Plt., Au. 91 : *quod quispiam ignem quaerat* « quant au fait que quelqu'un viendrait chercher du feu », c'est-à-dire « pour le cas où ». Est souvent précédé de *eō*, *ideō*, *propterea*, qui en renforcent le sens causal.

Dès l'époque ancienne, une série de verbes peuvent avoir leur complétive introduite par *quod*, concurremment avec la proposition infinitive, notamment les verbes marquant l'étonnement, la joie, la souffrance : *mīror*, *gaudeō*, *doleō quod*. Cette construction s'est étendue aux autres verbes *dīcendī*, *sentiendī*, éliminant finalement la proposition infinitive. Dans cet emploi, *quod*, comme on l'a vu, a été concurrencé par *quia*. M. L. 6970, 6971. — *Quod* s'est également substitué dans la basse latinité à d'autres conjonctions, telles que *ut*, *quīn* (*statuere quod*, *ita quod*, *nullum dubium quod*), *cum*, *ut* (signifiant « depuis que »). — Sur ces emplois de *quod*, v. Ernout-Thomas, Synt. lat., 2e éd., § 302 sqq.

quoiās (c'est-à-dire *quoiiās*), **cuiās, -ātis** (et *quoiātis cuiātis*, *-e*) : pronom interrogatif, « de quel pays? » ; = gr. ποδαπός Cf. pour le suffixe *Arpinās*, *nostrās*. Même syllabe longue initiale que dans *mai(i)or*, *ei(i)us*.

quoius, cuius (c'est-à-dire *quoiius*, *cuiius*), **-a, -um** : adjectif relatif-interrogatif marquant la possession, « à qui, de qui ».

Quoias est formé avec le suffixe marquant l'origine, *quoius*, le suffixe marquant la possession, comme *patrius*.

Les deux adjectifs sont rares et tombent en désuétude à l'époque impériale. Un critique de Virgile lui reprochait d'avoir employé, B. 3, 1, *cūius*, *-a*, *-um*, qui passait pour rustique.

quom (puis **qu(o)m, cum**) : « au moment où, lorsque, quand, comme » ; puis, avec sens causal ou adversatif : « du moment que, puisque ; comme ; alors que, bien que » ; cf. *quoniam*, *quandō*. Particule temporelle se rattachant au thème du relatif (et sans valeur interrogative, à la différence de *quam*, cf. *quandō*). *Cum* n'est pas seulement conjonction de subordination. Joint à *-que*, il fournit une particule généralisante dans les noms et adverbes du type *quīcumque*, *ubicumque* « celui qui à un moment donné », etc. Il forme le premier élément de *quondam*. Il s'emploie aussi en corrélation avec *tum*, comme *quam* avec *tam*. Le couple *cum... tum* introduit deux actions envisagées simultanément et que l'on oppose et peut se traduire par : « d'une part... d'autre part » ; souvent à peu près synonyme de *nōn sōlum... sed etiam*. Pour la forme, v. aussi *num*. Usité de tout temps ; mais, à basse époque, semble avoir perdu de sa valeur et s'emploie souvent associé à d'autres conjonctions : *cum ut*, *quoniam cum*, *postquam cum*, etc. ; v. Löfstedt, *Verm. Stud.*, 61 sqq. Concurrencé par *quandō*, forme plus pleine, *cum* n'a pas subsisté dans les langues romanes.

Avec l'enclitique *-quam* marquant la généralité, la gutturale initiale a été traitée comme dans *ubi*, *uter*, *unde*, et l'on a *umquam*, à côté de *quī-cumque*. Cf., de même, *usque*.

Quom a un correspondant en osco-ombrien : ombr. pisi-pumpe équivaut à lat. *quī-cumque* et osq. pún, *pon*, ombr. pune, *ponne*, reposent sur **quon-de*, dont la structure est pareille à celle de v. lat. *quam-de* (v. sous *quam*). L'adverbe italique est ancien : got. *hwan* « πότε », v. pruss. *kan* « si » = lit. *kq* « si » et, peut-être, v. sl. *ko-*, *kŭ-* dans *kogda*, *kŭgda* « quand ». Pour le celtique, v. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, 205.

quōminus : conjonction subordonnante s'opposant à *quō magis* et introduisant, comme *quīn*, une complétive de sens négatif « par quoi, que... ne... pas ». Composé de *quō* et de *minus*, forme atténuée de la négation ; cf. *sī minus* = *sī nōn*, et *minimē*.

Se retrouve en osque *pod mins* ; les deux éléments apparaissent encore séparés dans Plt., Am. Prol. 84. Ancien, usuel et classique ; mais devient de plus en plus rare dans la latinité impériale. Non roman.

-quomque : v. *quom*.

quōmodŏ : adverbe interrogatif, exclamatif et relatif « de quelle manière, comment » et « de la manière que, comme » (avec un sens causal dans la basse latinité, sens conservé dans les langues romanes). S'est substitué à *ut* dans la langue vulgaire : *quomodo dicunt*, par exemple, remplace *ut aiunt* dans Pétr. 38. Est demeuré dans les langues romanes, seul ou renforcé d'autres particules ; cf. M. L. 6972 ; B. W. *comme*. — De là : *quōmodocumque*, *quōmodolibet*, *quomodonam*.

quondam : adverbe temporel issu de **quom-dam* « à un moment donné ». S'emploie souvent en parlant du passé, « autrefois » ; quelquefois aussi du futur, cf. Vg., Ae. 6, 877, *nec Romula quondam | ullo se tantum tellus iactabit alumno*. Ancien, usuel, classique. Non roman.

quoniam : conjonction, d'abord de sens temporel, puis de sens causal « du moment que, puisque ». Le sens temporel est bien attesté dans Plaute, par exemple Tri. 14, *quoniam ei qui me aleret nihil uideo esse relicui*, | *dedi ei meam gnatam*. A basse époque, comme *quia*, introduit une proposition complétive, e. g. Vulg. 1 Joan. 2, 22, *negat quoniam Iesus non est Christus*. Ancien, usuel. Non roman. Sans doute de **quom* + *iam*, avec dissimilation du premier *m* et vocalisation du yod de *iam*, comme dans *etiam* ; cf. *cum iam*, Cat., Agr. 161, 2, et *quoniam iam*, Plt., Tru. 402 (l'explication de Prellwitz par **quoni* = ombr. *poni* + i.-e. *an* = *am*, Glott. 19 (1930), 121 et 123, est invraisemblable). L'emploi fréquent de *quoniam* dans les discours (v. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*^{2}, p. 753) fait penser que *quoniam* est une forme de *quom* renforcée dans le langage parlé. Formes romanes savantes. M. L. 6971 a.

quoque : conjonction : aussi (souvent joint à *etiam*, qu'il renforce, et placé en position enclitique après le mot qu'il détermine), également. Sans doute issu de **quō* + *que* « et par là ». L'abrègement serait de même nature que dans *quāsī*, *sīquidem*. — Ancien, usuel et classique. Non roman.

quōr : v. **cūr.**

quōrsum, quōrsus : v. *quō* et *uertō*.

quot adv. : combien (en parlant d'objets qui se comptent). A pour corrélatif *tot* ; cf. Tér., Ph. 454, *quot homines, tot sententiae*. Ancien, usuel, classique.

Dérivés et composés : *quŏtus* « en quel nombre, quel » (dans une énumération ou un partage : *hora quota est?*, Hor., S. 2, 6, 44), M. L. 6975 ; *quotusquisque* ; *quotcumque* ; *quotuscumque* ; *quotlibet* ; *quotiē(n)s* adv. : combien de fois ; *quotēsimus* ; *quotiē(n)scumque* ; *quotēnī* « combien, en quel nombre » (classique, mais rare) ; *quotumus* (archaïque) « en quel nombre » ; *quotuplex* ; *quotennis* « de combien d'années » (rare). Forme redoublée : *quotquot*. Cf. aussi *quottīdiē*, *cottīdiē* et *quottīdiānus*, *cottīdiānus*, **quottīdium*, M. L. 6973 et 6974.

Skr. *káti* s'emploie sans acception de genre, comme lat. *quot*, avec le même sens ; le hittite a *kuwatta*. Le grec n'a que le dérivé **k^{w}otyo-* : hom. πόσσος, πόσος la forme latine *quotus* est isolée. Les formes celtiques reposent sur **k^{w}e(t)ti* : v. irl. *cuit*, gall. *path*, bret. *pet*, *pez* ; cf. av. *čaiti*. — Cf. *quis*.

BDD-B178-Q © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.31 (2026-11-27 21:59:46 UTC)